



GROUPE DE TRAVAIL PRIMES DE TRACTION : UNE PREMIÈRE SÉQUENCE DE TRAVAIL IMPORTANTE !

UN GT TRACTION NATIONAL EN LIEN AVEC LES PRIMES DE TRACTION AURA LIEU À LA SA VOYAGEURS LE 4 JUIN :

La FGAAC-CFDT a obtenu, dans le cadre de sa DCI déposée le 15 avril 2025, le lancement de travaux en 2025 sur le système des primes de traction.

L'objectif de ce premier GT, tel que repris dans le courrier de Voyageurs du 28 avril dernier, sera :

- "de rappeler le sens et les grands principes du système actuel ;
- d'établir un diagnostic ;
- de partager et d'analyser les propositions et convictions de chaque organisation syndicale ;
- de définir un agenda de travail et le calendrier des rendez-vous suivants".

En d'autres termes, ce GT servira avant tout à poser le calendrier, les thèmes et la méthode de travail pour la suite des travaux. ☺☺☺

LA FGAAC-CFDT PORTERA SES PROPOSITIONS DE REVALORISATION, D'AMÉLIORATION ET D'UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DES PRIMES DE TRACTION !

1885-2025, DEPUIS 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !



Actus
Infos
Contacts



Accès aux simulateurs
CAA et mutuelle



Téléchargez gratuitement l'application



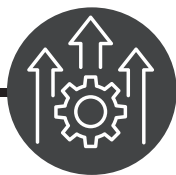
CE PREMIER GROUPE DE TRAVAIL SERA MÉTHODOLOGIQUE : LA FGAAC-CFDT Y PORTERA SES PROPOSITIONS PERMETTANT DE REVALORISER ET D'AMÉLIORER LES PRIMES DE TRACTION !

➔ FOCUS SUR LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA FGAAC-CFDT :



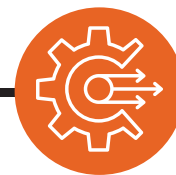
REVALORISATION DES PRIMES DE TRACTION :

- ➔ La FGAAC-CFDT demande la revalorisation des différents taux rentrant dans le calcul des primes de traction notamment les taux aux 1000km des primes de parcours !
- ➔ Elle revendique également la revalorisation du taux K pour le TGV, de la prime agent seul, de la prime interopérable IOP, de la prime de conduite en territoire étranger, de la prime supplémentaire de conducteur moniteur ainsi que de la prime Grand Axe pour les ADC d'Hexafret.



AMÉLIORATION DU SYSTÈME DES PRIMES DE TRACTION :

- ➔ La FGAAC-CFDT propose de revaloriser le coefficient de la prime garantie et de faire évoluer son mode de calcul à la journée de service et non plus lissé sur le mois comme actuellement.
- ➔ La FGAAC-CFDT porte aussi la création d'une prime de bord pour la conduite des trains de voyageurs, la création d'un taux spécifique InterCités, d'une prime V200, et une meilleure compensation en cas d'Inut ou de train supprimé.



SIMPLIFICATION DU CALCUL DE LA PRIME DE TRACTION :

- ➔ La FGAAC-CFDT propose de simplifier le calcul de la prime de présence en abandonnant la ventilation par quart de journée en fonction du code d'utilisation, et de calculer le temps à primer à la minute, sur la JS et non plus sur le mois.
- ➔ La FGAAC-CFDT porte aussi par exemple, une simplification de la méthode de calcul de l'acompte congé, permettant d'éviter les redressements négatifs sur la prime de traction au mois de mars de l'année suivante.



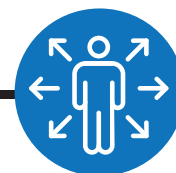
MEILLEURE LISIBILITÉ ET COMPRÉHENSION DU SYSTÈME :

- ➔ La FGAAC-CFDT pose le constat que les différents états reprennent des codes, qui renvoient à des informations qui ne sont plus affichées dans les dépôts, ou à des documents que les conducteurs n'ont pas à leur disposition.
- ➔ La FGAAC-CFDT propose de simplifier les états et de les rendre plus lisibles, afin de permettre aux ADC de pouvoir plus facilement contrôler que l'ensemble des éléments repris à leur BS ont bien été pris en compte.



RENFORCEMENT DU SUIVI DES PRIMES DE TRACTION :

- ➔ La mise en place des CSE et des Directions de ligne a profondément fait évoluer les modalités de suivi des primes de traction !
- ➔ Dans certains cas comme par exemple pour la baisse du rendement kilométrique d'un roulement suite à une période de travaux, il est nécessaire d'apporter des actions correctives, en procédant notamment au recalcul de la prime complémentaire.
- ➔ Pour la FGAAC-CFDT, il faut revoir en profondeur le système de suivi des primes.



VALORISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS À LA CONDUITE :

- ➔ La FGAAC-CFDT défend le système des primes de traction et son lien historique à la conduite avec les parcours professionnels et la progression de la rémunération des ADC au cours de leur carrière.
- ➔ La FGAAC-CFDT porte des propositions permettant de valoriser davantage les parcours professionnels et la rémunération, y compris pour les conducteurs n'ayant pas accès au TGV ou travaillant dans des résidences n'ayant qu'un seul roulement !